Le Gouvernement reprend les propositions du CESE élaborées avec France Stratégie dans son rapport sur les nouveaux indicateurs de richesse

PUBLIÉ LE 27/10/2015

Le gouvernement a rendu aujourd'hui au Parlement son rapport sur les nouveaux indicateurs de richesse, comme le prévoit loi Sas, adoptée le 13 avril 2015. Le CESE se félicite que ce rapport soit largement inspiré des indicateurs proposés dans le « Tableau de bord d'indicateurs complémentaires au Produit intérieur brut (PIB) élaboré en partenariat avec France Stratégie », adopté par le CESE en juin 2015 par le biais d'une résolution. Conformément à la loi Sas, ce rapport sur les « nouveaux indicateurs de richesse » sera rendu chaque année par le gouvernement. Afin de poursuivre le débat et de les accompagner dans leur dialogue avec la société civile organisée, le Premier Ministre et le gouvernement souhaitent que le CESE rende chaque année un avis complémentaire. Le CESE saura répondre à ce vœu.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026